



Pôle développement

Direction du développement et de l'aménagement territorial
Sous-direction aménagement et transition écologique
Affaire suivie par Christophe MADEGARD
☎ : 05.44.00.16.36
Réf. PDEV/DDAT/SDATE/2024/n° 2273/42

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19, rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 13 JUIN 2024

Objet : Projet de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Rilhac-Rancon.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis le dossier de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Rilhac-Rancon portant sur la réduction d'un Espace vert d'intérêt paysager (EVIP).

Cette évolution est issue d'une décision du tribunal administratif de Limoges suite au recours contentieux d'un particulier.

Le projet de révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Rilhac-Rancon n'appelle pas d'observation particulière de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEBLOIS